



Le 31 octobre 2011, l'AG constitutive adopte les statuts de l'association Accroche

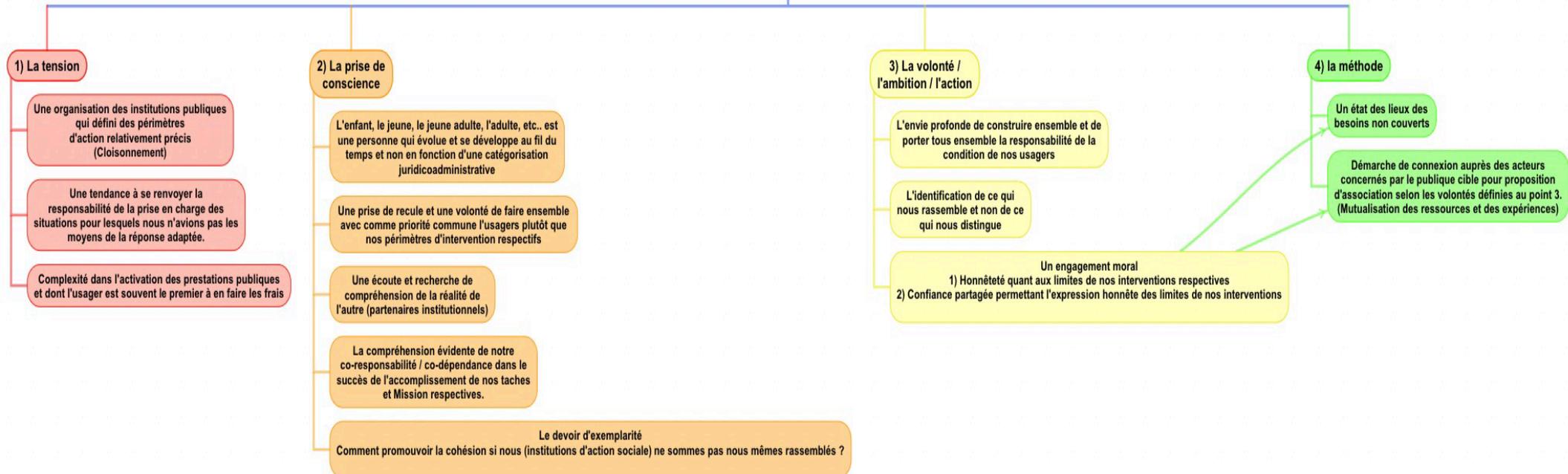
Ce « point de départ » est en réalité une étape qui s'est inscrite dans le prolongement d'une action qui a mobilisé ses membres fondateurs durant les deux années précédant la création de l'association.

Les motivations et intentions des membres fondateurs « pré-Accroche » sont celles que l'on retrouve donc logiquement dans les textes fondateurs de l'association.

Il existe un fossé entre cette population de «décrocheurs» en situation de dépression, de perte d'estime de soi ou encore d'incompréhension, voire de révolte face aux codes sociaux de base et celle disposant des facultés d'adaptation au système scolaire et à la formation professionnelle.

Un cheminement simple et logique basé sur l'exemplarité et le pragmatisme

Accroche
Ce qui fait transversalité !
Comment sommes nous arrivés à la conclusion évidente qu'ensemble nous étions en mesure de faire plus et mieux avec les moyens déjà existants ?



Nos convictions

La lutte contre la rupture ou le décrochage implique la mise en place et le développement prioritaires de moyens d'insertion permettant de :

- prévenir les risques de rupture sociale ;
- stabiliser la situation et l'environnement du jeune ;
- réagir rapidement face aux situations nouvelles ;
- travailler sur le long-terme ;
- immerger totalement le jeune dans un environnement réparateur ;
- permettre aux plus fragilisés d'atteindre les prérequis nécessaires à une intégration aux mesures institutionnelles classiques.

Il s'agit donc de réaliser prioritairement les mesures propres à générer un changement radical de la représentation que se font les jeunes « décrocheurs » de la société, de la scolarité et de la formation professionnelle.

Nos convictions – suite..

1. L'insertion des jeunes est un des objectifs prioritaires d'une collectivité soucieuse de bâtir l'avenir de ses membres et d'assurer sa pérennité.
2. La prise en charge des situations de rupture ou de décrochage rencontrées doit se faire en concertation avec les personnes concernées de près ou de loin par la jeunesse en rupture sous la forme d'actions concertées et d'échanges de pratiques.
3. Même si les actions de scolarisation, d'orientation et de formation professionnelles sont prioritaires, leur succès se construit sur la base de prérequis qui constituent souvent la toile de fond de la rupture.
4. Il est nécessaire de conduire des actions favorisant la remobilisation des jeunes « décrocheurs », en vue d'une insertion scolaire et professionnelle dans les dispositifs déjà existants et reconnus comme performants.
5. L'expérimentation concertée de solutions nouvelles ou alternatives constitue une contribution précieuse à la visibilité, la cohérence et la coordination des actions sur le canton garantes de la politique publique mise en place pour les jeunes « décrocheurs ».

Nos objectifs généraux

- Devenir un pôle de sensibilisation, de réflexion analytique, d'acquisition de connaissances et de partage des pratiques dans le cadre d'une plateforme interinstitutionnelle et interpersonnelle entre les acteurs concernés
- Contribuer à l'intégration des individus en collaboration avec d'autres entités genevoises poursuivant les mêmes buts.
- Concevoir et développer des projets et définir des programmes de mise en œuvre tenant compte des compétences spécifiques des membres de l'Association. »

Objectifs

- I. *parrainer et soutenir des projets*
- II. *développer des projets*
- III. *favoriser les échanges de pratiques*
- IV. *poursuivre des réflexions fondamentales*

Au travers d'Accroche, il est question soutenir et développer toute action qui vise l'amélioration des conditions d'accès à la formation et à la qualification des jeunes les plus fragilisés.

Pour y parvenir, nous savons la nécessité de mutualiser les ressources interinstitutionnelles communales et cantonales.

Afin de favoriser ce besoin de « transversalité », nous proposons à nos membres un espace d'échange basé sur la confiance permettant de communiquer sur nos limites d'intervention respectives afin d'être en mesure d'en extraire une analyse fine des besoins et, par conséquent, des moyens à déployer.

Les membres d'Accroche participent et s'impliquent également dans des actions visant l'amélioration des synergies interinstitutionnelles et/ou dans l'élaboration et le développement de mesures « alternatives » à l'offre existante.

Durant ces années, nous avons fait la démonstration de la pertinence qu'il y a de réunir les différents professionnels du domaine public concernés par la problématique des jeunes en rupture de formation.

La « formule » du pragmatisme additionné au capital confiance présent à Accroche, permet l'augmentation des forces et ressources à l'œuvre et, par prolongement, augmente les chances d'accéder à la formation et à la qualification pour l'ensemble des jeunes du canton de Genève.